

# **Diacre en milieu professionnel – le monde du travail en Eglise**

par Jean-Marc Fonjallaz

La scène se passe dans une banlieue sombre de Winterthur, Genève, Paris ou Hambourg. C'est l'automne. Il est très tôt le matin. Il fait froid. L'humidité est prégnante. Au loin, une vaste usine se dessine. On y accède au travers d'un large porche qui rappelle les portes des villes moyenâgeuses. La grille est largement ouverte. Un vigile veille sur les centaines de vélos qui entrent dans la cour : un intrus pourrait s'y glisser. Les regards sont las, les corps sont courbés et, justement, il y a un intrus au milieu de la foule. Un prêtre, ou un diacre. Un prêtre ouvrier ou un diacre en milieu professionnel. Allez savoir, on n'arrive guère à distinguer la nuance. Forcément, de si loin, et dans ce matin blafard...

Et pourtant... En y regardant de plus près... une différence se met à jour. Ce n'est pourtant pas le vigile qui, en les regardant passer, pourra les distinguer. Pour y voir plus clair, il faut faire appel à la sémantique car c'est bien au niveau des signifiants que la différence se creuse et se détermine.

Ainsi, dans le texte, le prêtre est ouvrier alors que le diacre est envoyé. C'est la préposition « en » qui vient le dire. Et l'histoire aussi. Lorsque les prêtres ouvriers se sont engagés dans le monde industriel, la période est lourde et encore fortement marquée par le développement industriel et la lutte ouvrière. On les retrouve en France, de 1943 à 1954. 11 ans... qui auront marqué l'histoire. Ils seront alors militants. On les retrouvera dans les organisations d'ouvriers, dans les grèves et manifestations. L'Eglise aura peur de ce penchant communiste ...

La préposition « en » du diacre en milieu professionnel interpelle un autre concept, celui de l'envoi, et donc de la mission [1]. L'envoyé garde – aux yeux de l'Eglise – le statut de diacre. Son identité professionnelle – pourtant tout aussi importante – se perd dans la nuit de l'usine ou sous les néons d'un quelconque bureau. Elle semble ne pas compter... Cela crée alors une ambiguïté : qu'attend-on vraiment du diacre en milieu professionnel et où ? Et – au fait – qui vient se cacher derrière le « on » du « qu'attend-on » ? L'Eglise ? Les paroissiens ? L'employeur ? Les collègues de travail ?

Attend-on de lui un travail de mission ? de prosélytisme ? de témoignage discret ? Et alors en vue de quoi ? et pour qui ?

L'individu « diacre en milieu professionnel » se dépatouille avec tout cela, en fonction de ce qu'il en pense et du milieu dans lequel il évolue. Ce n'est satisfaisant pour aucune des parties. Alors... qu'en faire ? Peut-on être plus précis que cela ? Que faire de ces hommes et de ces femmes intéressés par un tel engagement ? Que faire de ce statut qui semble intéresser l'Eglise puisque (intuitivement ?) elle l'a créé ou permis ?

## **Une solution est de renverser la situation. L'Evangile en a l'habitude.**

Ainsi, ressortons de l'usine. Le jour descend sur les banlieues de Winterthur, Genève, Paris ou Hambourg. Le ciel est orangé. Les portes de l'usine sont ouvertes. Le vigile a le sourire, les ouvriers aussi. Certains discutent entre eux en poussant leurs vélos. C'est vendredi soir. On parle du week-end, de la famille que l'on va retrouver, du dimanche à la campagne...

Parmi tous ces ouvriers, il en est un ou l'autre qui pense plus particulièrement à la célébration du dimanche, dans l'église de son quartier. Au nom de l'assemblée, il dira la prière qu'il a préparée hier soir déjà. Au moment de la prédication, il prendra la parole. Ou plutôt, on la lui confiera pour quelques minutes (car – faut-il le préciser ? - la parole n'appartient pas, elle se prête, elle se transmet ; elle est transverse. Elle n'est que passage, comme ce texte). Il y dira alors la réalité des matins blêmes, les soucis de ses collègues, il parlera de cette femme appauvrie par un divorce qui se passe mal, du désespoir de ce père de famille qui vient de perdre son emploi... et l'on verra alors comment la parole d'Évangile vient faire résonance avec les réalités professionnelles. On constatera alors que les réalités professionnelles permettent d'ancrer le message de l'Évangile, de l'actualiser, de lui donner matière à être Bonne Nouvelle pour aujourd'hui. L'assemblée sera alors invitée à se remettre en marche. Autrement.

Inverser les lieux d'insertion, c'est donner une autre résonance à ce diaconat particulier. Cela permet de dire que le diacre en milieu professionnel y est pour ... rapporter en Église quelque chose des réalités de son lieu de travail. C'est là – à mon sens – sa principale mission.

Personnellement, je ne pars pas à l'usine le matin ; je n'en reviens pas le soir. Ma réalité professionnelle est autre. Comme travailleur social et directeur d'institution, je suis appelé à rencontrer d'autres réalités, d'autres expériences. L'humain, dans mon travail, est en première ligne, avec ses espoirs, ses réussites, ses échecs et ses souffrances. Et avec ses maladies, souvent invalidantes. Toutes ces rencontres poussent à la réflexion, obligent à réadapter mon capital théorique, à m'approcher de nouvelles connaissances pédagogiques, de nouveaux concepts. Toutes ces rencontres (qu'elles soient humaines ou livresques) se mettent en dialogue avec les réflexions théologiques. L'une et l'autre s'entrecroisent, se répondent et s'interpellent. Il se développe alors, au nœud de ce carrefour de pensée, des éléments qui peuvent être directement utilisés pour prendre parole dans des lieux de célébration.

Alors, à ces conditions, je n'ai pas crainte de l'affirmer, le diacre est en milieu professionnel ... pour nourrir l'Église et l'interpeller.

Le diacre est véritablement celui qui interpelle. Son expérience et sa formation lui donnent la légitimité pour aider à ce que l'Église trouve dans la proclamation de la Bonne Nouvelle des implications concrètes, durables et « espérantes ». C'est là un chemin pour permettre (aussi) aux membres de l'assemblée de vivre leur réalité professionnelle autrement.

Nul ne sait ce que la Parole fera de moi demain.

Misery, le 22 août 2008

Jean-Marc Fonjallaz

L'auteur de ce texte est diacre en milieu professionnel depuis 1988. Il est actuellement directeur du Centre de Formation professionnelle spécialisé de Courtepin dans le Canton de Fribourg. Il est actif dans le cadre de la paroisse de Cordast.

Ses expériences professionnelles ainsi que diverses formations en animation et en supervision d'équipe de travailleurs sociaux ont complété une approche psychanalytique du travail social. Le texte ci-dessus se base sur une pratique expérimentée en divers lieux d'Eglise et d'institutions sociales.

Pour lui, l'engagement d'un diacre en paroisse et en milieu professionnel ne peut se faire sans un encadrement et un référentiel significatif. Lettre de mission et groupe d'appui / de contrôle doivent accompagner la démarche et interpeller régulièrement le ministre en exercice.

Note :

<sup>[1]</sup> Autre temps, autres mœurs, l'Eglise catholique a aussi adapté la dénomination de ses prêtres puisqu'elle parle maintenant de « prêtres au travail » et non plus de prêtres ouvriers. La préposition « au » devenant alors très proche du « en » que nous mentionnons comme significatif. Si on en croit l'encyclopédie en ligne « Wikipédia », la tendance voudrait qu'ils fonctionnent selon un statut que l'on pourrait nommer « prêtre-assistant social en milieu ouvrier »...